Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt et un, le 9 décembre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Le lieu a été choisi compte tenu de l'absence au siège de salle disponible réunissant les conditions sanitaires.

Etaient présents : M. Aury (Toulouse Metropole), M. Bertorello (Toulouse Metropole), M. Bouche (C.C. des Coteaux du Girou), M. Capel (C.C. des Coteaux du Girou), M. Chollet (Toulouse-Métropole), Mme Couttenier (C.C Save au Touch), M. Espic (Toulouse Metropole), M. Fouchou-Lapeyrade (Toulouse Metropole), Mme Gibert (C.C Frontonnais), Mme. Magdo (Toulose Métropole), M. Manero (Toulouse Metropole), M. Maurel (C.C. Val'Aïgo), M. Moign (C.C Hauts Tolosans), Mme Mourgue (Toulouse Metropole), M. Normand (C.A. Sicoval), Mme Ousmane (Toulouse Metropole), M. Père (Toulouse Métropole), M. Savigny (C.C. des Coteaux de Bellevue), M. Terrail-Novès (Toulouse Metropole), M. Trautmann (Toulouse Metropole)

Etaient excusés : M.Bagur (C.C Hauts Tolosans), Mme. Esquerré (C.C des Côteaux Bellevue), Mme Gomez (C.C. Save au Touch), M. Carral (C.A. Sicoval), M. Of (C.C Frontonnais), M. Roussel (C.A. Sicoval), M. Simon (Toulouse Metropole), M. Tronco (C.A Sicoval), Mme Ursule (Toulouse Métropole),

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Briand (Toulouse Métropole), pouvoir à M. Terrail-Novès

M. Jop (Toulouse Métropole), pouvoir à M.Terrail-Novès

Date de la convocation : vendredi 3 Décembre 2021

Secrétaire de séance : M. Fouchou-Lapeyrade

D2021-77 - Acquisition de la propriété située 173 rue des Fontaines à Toulouse

Institué par la loi du 10 juillet 1985, le droit de préemption urbain est une procédure décentralisée qui offre aux communes et aux institutions intercommunales, la faculté d'acquérir prioritairement les biens immobiliers indispensables à la réalisation des politiques d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement qu'elles entendent engager.

Toulouse Métropole ne peut déléguer son droit de préemption urbain à Decoset mais peut revendre un bien préempté à Decoset.
Or, Decoset doit compléter son maillage territorial et moderniser les installations existantes pour :

- **Collecter** en zone urbaine dense des petits flux habituellement collectés en déchèteries (Eco point de Quartier)
- **Créer** des installations et ne pas être dépendant d'une offre privée (plateforme de compostage)
- **Agrandir** le maillage existant de déchetteries et améliorer des installations vieillissantes
- **Rechercher** des solutions alternatives pour une comparaison au site de l'usine de valorisation énergétique du Mirail

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20211209-d2021-77-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

Une déclaration d'intention d'aliéner, déposée le 10 septembre 2021 auprès de Toulouse Métropole, et portant sur la vente de la propriété 173 rue des Fontaines (cadastrée 846 AL 415 pour 155 m²) répond parfaitement aux attentes de DECOSET pour créer un Eco Point de Quartier. Il s'agit d'une petite maison d'habitation de 70 m² habitables environ avec jardin.

Le prix de vente est de 235 000 €, auquel il convient d'ajouter 15 400€ de frais d'agence, le prorata de la taxe foncière ainsi que 800€ de frais facturé par l'EPFL.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager le syndicat mixte DECOSET à racheter à Toulouse métropole les bien préemptés pour la réalisation des équipements énoncés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager l'acquisition de la propriété 173 rue des Fontaines à Toulouse cadastrée 846 AL 415 et à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget les crédits nécessaires

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

S.M. DECOSET - Déchetteries - COllectes - SElectives - Traitements -

		Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice		*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué		*2*	*1*	*48*
Présents		12	8	20
votants		12	8	20
pouvoirs		2	0	2
Total de voix		**28**	**8**	**36**
Abstentions		0	0	0
Votes contre		0	0	0
Votes pour		**28**	**8**	**36**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20211209-d2021-77-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021